

Fiche technique

Nouveau réseau de proximité des Finances publiques Avancement du projet de la DDFiP d'Indre-et-Loire

Engagée le 6 juin 2019 dans la majorité des départements, la démarche du Nouveau réseau de proximité (NRP) a privilégié une approche pluriannuelle, concertée avec tous les acteurs, prenant en compte les besoins des territoires, l'attente forte des usagers de bénéficier d'un service public plus proche d'eux et plus efficace, et de la part des élus d'un conseil financier et fiscal plus performant. Ce projet permet également de répondre au besoin légitime des agents de bénéficier d'une visibilité leur permettant de mieux se projeter professionnellement.

La concertation menée sur les projets dans les territoires pendant près de 10 mois a d'ores et déjà permis de dégager un consensus dans plusieurs départements, se traduisant par des premières conventions signées avec les Présidents de conseil départemental et/ou d'EPCI.

La crise du Covid-19 a conduit à suspendre le projet NRP et le lancement de la nouvelle étape qui devait s'engager à la suite des élections municipales.

Dans le cadre du dialogue social et à la suite du comité technique de réseau (CTR) du 18 juin 2020, un groupe de travail national a permis d'échanger sur la reprise du chantier NRP et les travaux de transformation que le contrat d'objectif et de moyens va permettre de réaliser. La concertation est réamorcée avec les élus auprès de qui la DGFIP entend continuer à développer son rôle important de conseil et de service.

Pour sa part, la DDFiP d'Indre-et-Loire a élaboré un projet NRP qu'elle a présenté, au début de juin 2019, aux représentants du personnel, aux agents, aux cadres, aux élus et aux principaux partenaires, en ouvrant une période de concertation, tant sur le périmètre que sur le calendrier.

Dans le cadre des instances du dialogue social local, la DDFiP a :

- proposé de tenir un CTL spécialement dédié à ce projet, le 3 septembre 2019, pour lequel une [fiche technique](#) a été rédigée et transmise aux organisations syndicales ;
- fait un point d'étape de la concertation menée localement, précisé les modalités pratiques de l'accompagnement social des agents et des cadres, et esquissé un calendrier lors d'un CTL tenu le 16 janvier 2020 (cf. [fiche technique](#)).

La présente fiche a pour objet de préciser l'état actuel d'avancement du projet NRP de la DDFiP d'Indre-et-Loire, dans son périmètre, dans ses aspects immobiliers et dans son calendrier.

1. Périmètre du projet NRP

À ce stade, le projet NRP de la DDFiP d'Indre-et-Loire se caractérise essentiellement par les opérations suivantes :

- regroupement de la gestion fiscale des particuliers dans 3 SIP implantés à Chinon, à Loches et à Tours, au lieu de 5 actuellement à Amboise, à Chinon, à Loches et à Tours (2 SIP) ;
- regroupement de la gestion fiscale des professionnels dans 2 SIE implantés à Amboise et à Tours, au lieu de 5 actuellement à Amboise, à Chinon, à Loches et à Tours (2 SIE) ;
- concentration de la gestion comptable exercée par 11 Trésoreries¹, au sein de 3 services de gestion comptable (SGC) à Chinon, à Loches et dans une commune de la métropole de Tours dont le choix pourrait être Joué-lès-Tours si certaines contraintes techniques sont levées ;
- regroupement et fusion des Trésoreries hospitalières (actuellement implantées sur les sites de Tours Bretonneau et de Saint-Pierre-des-Corps) sur le site de Tours Champ-Girault ;
- transfert de la mission « Amendes » du site de Saint-Pierre-des-Corps vers le site de Tours Champ-Girault pour un regroupement avec le SIP de Tours Sud Est ;
- regroupement de la gestion de tous les EHPAD d'Indre-et-Loire à la Paierie départementale sur le site de Tours Champ-Girault ;
- création de 8 à 10 postes de « conseillers aux décideurs locaux » (CDL).

De manière parallèle, il est envisagé :

- le transfert vers les SIP territorialement compétents de la mission impôt assurée par la Trésorerie de Château-Renault ;
- le regroupement des SPF de Chinon et de Loches avec ceux de Tours dans la perspective de la création d'un SPFE départemental (l'hypothèse d'une antenne à Loches n'apparaissant plus d'actualité).

Les acquis de la démarche ne sont pas remis en cause par les effets de la crise sanitaire qui conforte les objectifs du NRP sur 2 aspects :

- la présence continue et la mobilisation sans faille de la DGFIP auprès des collectivités locales durant la crise pour gérer leurs opérations et conseiller les élus ;
- la pertinence d'une organisation plus moderne, de services de gestion resserrés, tels les SGC pour compenser la fragilité des petits postes, de nouvelles formes de travail à distance, dématérialisé, « déterritorialisé ».

Par ailleurs, les agents sont en attente de visibilité sur l'avenir de leur service.

2. Aspects immobiliers du projet NRP

La plupart des opérations projetées *supra* ont fait l'objet d'une première projection en termes de plans immobiliers qui ont été présentés aux agents afin de recueillir leurs observations, quand bien même le niveau d'emplois ne serait pas arrêté.

2.1 SIE élargi à Amboise

La réunion de présentation aux agents s'est tenue le 5 février 2020 et plusieurs hypothèses comportant de 33 à 37 emplois ont été soumises à la discussion.

¹ Amboise, Château-Renault, Chinon, Joué-lès-Tours, Langeais, Ligueil, L'Île-Bouchard-Panzoult, Loches, Neuillé-Pont-Pierre, Sorigny, Vouvray.

Après plusieurs jours de réflexion, les agents se sont prononcés unanimement en faveur d'une version avec 37 emplois tout en formulant, via leur chef de service, quelques demandes d'aménagement qui ont été prises en compte dans le principe (positionnement d'un mopieur, rénovation des sanitaires, réaménagement du 2^e étage avec agrandissement de la salle de réunion et indépendance vis-à-vis de l'espace détente/coin repas, amélioration de l'isolation thermique et phonique du bâtiment...).

En outre, la réalisation de cette opération serait mise à profit pour traiter la présence d'amiante dans l'immeuble même si, selon les analyses réalisées en décembre dernier, celle-ci ne présente pas de danger actuellement.

2.2 SIP élargi et SGC à Loches

Deux réunions d'information ont été tenues le 12 février 2020 à destination :

- le matin, des agents du SIP/SIE avec la proposition d'installer le SIP élargi au 1^{er} étage ;
- l'après-midi, des agents des Trésoreries d'Amboise, de Ligueil, de Loches et de Vouvray avec la proposition d'installer le SGC au rez-de-chaussée (avec un espace au 1^{er} étage pour la gestion des EHPAD si cette option était retenue).

Après plusieurs jours de réflexion :

- les agents du SIP/SIE ont formulé quelques observations aboutissant à proposer une nouvelle implantation au même étage présentant l'avantage d'une meilleure cohérence d'ensemble ;
- les agents des Trésoreries ont formulé quelques observations relatives à l'utilisation privative des sanitaires, l'aménagement de la cantine compte tenu de l'augmentation du nombre d'agents et la possibilité de disposer d'une salle de repos.

N.B. : ces modifications ne privent pas dans l'immédiat un inspecteur du SDIF et une géomètre de continuer à disposer d'un bureau sur le site de Loches et, si le regroupement des SPF à Tours n'intervient pas avant, permettent au SPF de Loches de continuer à disposer d'un espace satisfaisant au 1^{er} étage où seront également installés les CDL.

2.3 SIP élargi et SGC à Chinon

Deux réunions d'information ont été tenues le 14 février 2020 à destination :

- le matin, des agents des SIP et SIE de Chinon avec la proposition d'installer le SIP élargi au 1^{er} étage ;
- l'après-midi, des agents des Trésoreries de Chinon, de L'Ile-Bouchard, de Sorigny et de Langeais avec la proposition d'installer le SGC au rez-de-chaussée ou au 2^e étage.

Après plusieurs jours de réflexion :

- les agents des SIP et SIE ont formulé avec un large consensus quelques propositions tenant essentiellement au rafraîchissement des sanitaires, à la fermeture de deux boxes de réception, à la reconversion d'un espace libre en salle de réunion privative et à la suppression de quelques cloisons ;
- les agents des Trésoreries ont unanimement opté pour une installation du SGC au 2^e étage avec, à proximité, celle du ou des CDL, et formulé quelques propositions portant sur la création d'un espace « détente », l'installation des mopieurs, la possibilité de partager une salle de réunion commune, la disposition d'une armoire forte.

Ils ont par ailleurs émis le souhait que les 4 Trésoreries intègrent le SGC à la même date pour favoriser la constitution d'une équipe cohérente et motivée.

N.B. : ces modifications ne privent pas dans l'immédiat un contrôleur du PELP de continuer à disposer d'un bureau individuel sur le site de Chinon et, si le regroupement des SPF à Tours

n'intervient pas avant, permettent au SPF de Chinon de continuer à disposer d'un espace satisfaisant au 2^e étage.

2.4 Regroupement des SIP et des SIE à Tours

Deux réunions d'information ont été tenues le 4 mars 2020 à destination :

- le matin, des agents des SIE de Tours Nord Ouest et Sud Est avec la proposition d'un regroupement au 5^e étage du site de Champ Girault ;
- l'après-midi, des agents des SIP de Tours Nord Ouest et Sud Est avec la proposition d'un regroupement au 6^e étage du site de Champ Girault (excepté pour les agents d'accueil installés au rez-de-chaussée).

Après plusieurs jours de réflexion :

- les agents des SIE ont formulé quelques observations tenant au maintien de passages existants entre des bureaux et l'isolation phonique de certaines cloisons ;
- les agents des SIP ont essentiellement manifesté le souhait de décider eux-mêmes du positionnement des bureaux et des cloisons, évoqué le manque de sanitaires pour les femmes, marqué une préférence pour installer les « B assiette » au milieu des agents de leur secteur et porté une attention sur l'isolation phonique et sur l'ergonomie des postes de travail.

2.5 Regroupement des Trésoreries hospitalières à Tours

Au plan de la gestion publique, les hôpitaux d'Indre-et-Loire relèvent de la compétence de la Trésorerie Tours CHRU et de la Trésorerie hospitalière et amendes.

Afin de développer les synergies, d'améliorer le cadre de travail des agents et de réaliser des économies budgétaires, il a été envisagé de regrouper - voire de fusionner - ces Trésoreries qui sont installées dans des immeubles pris à bail sis respectivement à Tours (site Bretonneau) et à Saint-Pierre-des-Corps.

Après une analyse approfondie de la possibilité d'un regroupement à la Trésorerie Tours CHRU, il est apparu plus pertinent de réaliser ce regroupement sur le site de Champ Girault au 8^e étage.

Dans le processus de concertation mené avec les chefs de service et les agents, il a été organisé le 16 décembre 2019 une visite des locaux de la Trésorerie Tours CHRU par les agents de la Trésorerie THA, puis une visite des locaux au 8^e étage du CDFIP de Tours Champ Girault, par les agents de la Trésorerie THA et ceux de la Trésorerie Tours CHRU.

Un projet de plan a été établi en concertation avec les responsables des Trésoreries hospitalières.

Il sera prochainement présenté aux agents.

2.6 Transfert de la mission amendes au SIP de Tours Sud Est

Le projet de regroupement ou de fusion des Trésoreries hospitalières ne saurait avoir pour conséquence de laisser subsister une Trésorerie amendes à Saint-Pierre-des-Corps au regard du nombre d'emplois (5) et de la spécificité de la mission.

Le projet initial d'adosser cette mission au futur SGC de Loches est abandonné.

Le projet de rattacher cette mission au SIP de Tours Sud Est présente d'autres avantages en termes de proximité et de sécurité.

Un plan en ce sens, prévoyant une installation de ce service au rez-de-chaussée du site de Champ Girault, sera prochainement discuté avec la responsable du SIP puis présenté aux agents concernés.

2.7 Transfert de la gestion des EHPAD à la Paierie départementale

Au regard des contacts pris avec les élus et les directeurs d'EHPAD, il apparaît préférable de concentrer la gestion de ces établissements spécialisés au sein de la Paierie départementale plutôt que de la transférer au futur SGC de Loches comme initialement proposé.

Un plan en ce sens, prévoyant une installation de ce service au rez-de-chaussée du site de Champ Girault, sera prochainement discuté avec la responsable de la Paierie départementale puis présenté aux agents concernés.

2.8 Regroupement des SPF de Chinon et de Loches à Tours

Dans l'attente de la création d'un SPFE départemental, il apparaît pertinent de réfléchir au regroupement des SPF de Chinon et de Loches à Tours.

Cette opération aurait l'avantage de permettre de surmonter les difficultés de fonctionnement rencontrées par le premier et d'anticiper des difficultés liées au départ prévisible d'agents en mutation ou en retraite dans ces deux SPF.

Le site de Champ Girault dispose actuellement d'un espace suffisant pour regrouper ces services à proximité des SPFE et SPF de Tours et, ainsi, accroître les synergies et l'entraide dans la perspective du SPFE départemental.

Un plan en ce sens sera prochainement discuté avec les responsables de SPF et SPFE puis présenté aux agents concernés.

2.9 Création d'un SGC à Joué-lès-Tours

La création d'un SGC à Joué-lès-Tours est une hypothèse qui retient actuellement l'attention.

Si la configuration de l'actuelle Trésorerie permet d'envisager cette possibilité, celle-ci reste néanmoins conditionnée à la réalisation d'aménagements significatifs à supporter par le propriétaire, afin de répondre aux conditions de sécurité d'un établissement recevant du public (notamment la création d'une issue de secours supplémentaire qui suppose l'accord de la copropriété).

À défaut d'une réponse favorable, une alternative dans un autre immeuble situé à Tours sera mise en oeuvre.

2.10 Déménagement de la Délégation départementale de l'action sociale (hors NRP)

La Délégation départementale de l'action sociale est actuellement installée dans un immeuble vétuste, rue Boisdénier à Tours, qui ne permet pas l'accomplissement de ses missions dans des conditions satisfaisantes.

Il est donc nécessaire de transférer cette structure dans un immeuble plus adapté.

Le site de Champ Girault permet ce transfert dans un lieu qui présente l'avantage de réunir un nombre élevé d'agents.

Une installation de la Délégation au rez-de-chaussée s'avérerait plus pertinente qu'au 9^e étage comme initialement prévu.

Après approfondissement, un plan établi en ce sens sera prochainement présenté aux personnes concernées.

3. Calendrier

L'ensemble de ces plans sera présenté aux instances de concertation locales et soumis à leur avis au début du mois de septembre 2020.

Des appels d'offres relatifs à des marchés de maîtrise d'oeuvre ont été lancés pour les travaux inhérents au projet NRP sur les sites de Chinon, de Loches et de Tours. Celui portant sur le site d'Amboise est directement géré par la Direction générale.

Après le recrutement des entreprises, les travaux nécessaires pourront donc être engagés rapidement avec la définition d'un calendrier précis.